

THE CONVERSATION

Academic rigour, journalistic flair



Photo d'une partie de la cité Pablo Picasso à Nanterre et ses tours 'nuage' ou 'Aillaud', modèle d'urbanisme à l'époque de leur construction, il y a 40 ans. C'est proche de cet ensemble que le jeune Nahel a été abattu le 27 juin. Bertrand Guay/AFP

Quartiers populaires : 40 ans de déni ?

Published: July 9, 2023 11.32am EDT

Eric Marliere

Professeur de sociologie à l'université de Lille, Université de Lille

Julien Talpin

Chargé de recherche en science politique au CNRS, Université de Lille

Julie Sedel

Maîtresse de conférences - HDR, Université de Strasbourg

Marie-Hélène Bacqué

Sociologue, urbaniste, Université Paris Nanterre – Université Paris Lumières

Sociologues, géographes, historiens ou anthropologues alertent depuis près d'un demi-siècle sur la façon dont les « quartiers populaires » sont représentés dans les médias et les imaginaires, leurs réalités instrumentalisées par le monde politique ou les pistes proposées par les pouvoirs publics insuffisantes.

Pour The Conversation, quatre de ces universitaires reviennent en détail sur la façon dont la société française et ses représentants politiques se sont positionnés vis-à-vis de ce qu'on a nommé les « banlieues », les « cités » ou les « quartiers populaires », termes désignant ces grands ensembles d'habitations nées aux marges des métropoles françaises après-guerre. Leurs réflexions balayent le traitement médiatique de ces lieux et leurs habitants, leur politisation et les tensions qui les traversent.

Quel est le traitement médiatique de ces espaces, comment contribue-t-il à construire une image et un discours sur ces lieux à travers les années ?

Julie Sedel : Rappelons d'emblée que ce traitement médiatique a beaucoup évolué et qu'il faudrait de nouvelles enquêtes aujourd'hui, dans un contexte autre pour le qualifier. Le travail que j'ai mené s'attachait, dans un premier temps, à mettre en évidence les cadrages journalistiques successifs associés aux « banlieues », des années 1960 à 2002, en s'appuyant sur les archives de l'INA et de presse écrite.

S'il existe des prémices avant, le terme « émeute » entre dans le vocabulaire courant en 1990 lors des soulèvements à Vaulx-en-Velin pour s'installer durablement dans le débat public.

À Vaulx-en-Velin, dans la banlieue Lyonnaise, émeutes, incendies, pillages et affrontements avec les forces de police à la suite de la mort controversée, samedi 6 octobre 1990, de Thomas Claudio, passager d'une moto percutée par la police (INA).

Parallèlement, j'ai mené deux enquêtes dans deux grands ensembles d'habitat social de banlieue parisienne croisant observations, entretiens, analyse de documents (rapports, données statistiques, plans d'urbanisme, résultats électoraux...). Je me suis ensuite intéressée aux relations entre les journalistes de rédaction nationale et locale et les acteurs locaux. J'ai étudié les efforts de ces acteurs (élus, fonctionnaires municipaux, travailleurs sociaux, associatifs, enseignants, médecins, habitants, etc.) pour contester, tenter de rectifier l'image publique de ces espaces urbains et de leurs habitants.

Pour finir, j'ai observé les usages journalistiques et politiques des « banlieues » à travers la couverture de la visite du ministre de l'Intérieur à la cité des 4000 à la Courneuve à la suite du décès d'un enfant. C'est à cette occasion qu'il a prononcé le mot de « karcher ».

Nicolas Sarkozy visite la cité des 4000, à la Courneuve, 20 juin 2005 (INA).

Ce travail réalisé post-émeutes de 2005, dans une période de remise en question du journalisme en banlieue, m'a permis d'étudier, au plus près, les conditions de production de l'information en « banlieues », et de souligner comment celles-ci pouvaient varier d'une institution de presse, d'un support (média écrit, audiovisuel), d'un journaliste à un autre ou, au contraire, présenter des régularités.

Dans les années 1990-2000, les journalistes qui traitaient des banlieues n'étaient pas toujours très disposés à répondre à mes questions, car ce sujet pouvait être embarrassant. Les journalistes investis sur ces sujets étaient proches du terrain avec un réseau local, mais étaient peu considérés dans leur rédaction. Cela pouvait aussi être des journalistes plus aguerris et militants. Mais le plus souvent, et dans les gros services généralistes des chaînes de télévision, il s'agissait de jeunes entrants, sans expérience ni connaissance de la question urbaine ou prise de distance critique, qui y étaient comme parachutés pour répondre à des commandes parfois farfelues, comme réaliser un reportage sur les ventes d'armes en banlieues pour le lendemain...

[Plus de 85 000 lecteurs font confiance aux newsletters de *The Conversation* pour mieux comprendre les grands enjeux du monde. Abonnez-vous aujourd'hui]

La comparaison actuelle avec 2005 est-elle pertinente ?

Julie Sedel : Pour établir une comparaison, il faudrait refaire l'enquête aujourd'hui. Cela impliquerait, dans un premier temps, de regarder les transformations de ces espaces urbains au principe de leur représentation. Cela nécessiterait ensuite d'étudier les conditions de production de ces représentations. Cela consisterait à étudier la façon dont le champ journalistique s'est transformé, sous l'effet de la concentration des entreprises et des plates-formes, des modèles économiques, de la généralisation d'Internet, des réseaux sociaux (Facebook, YouTube, TikTok, etc.), des autopublications. Ajouté à cela, le renouvellement des pratiques de consommation des actualités, tout cela mis bout à bout a bouleversé le champ des médias d'information, c'est-à-dire les hiérarchies entre journaux, la définition des médias qui « comptent ».

Parallèlement, les conditions d'exercice de la profession ont changé, avec l'augmentation de la précarité et les « entraves » au métier : procédure « baillon » ou pressions policières.

Pour comparer, il faudrait aussi prendre en considération les politiques publiques, la manière dont sont élaborés les « diagnostics de crise » et les réponses. Pour finir, il conviendrait d'étudier le rôle des « entrepreneurs de cause », qui cherchent à problématiser une situation, à la constituer en problème qui puisse être débattu publiquement.

Aujourd'hui, on observe une tension entre une volonté d'inscrire les violences commises par les forces de l'ordre (voire les homicides) sur l'agenda politique, et une volonté de maintenir confinés ces éléments, portée par des acteurs institutionnels (Parquet, syndicats de police, gouvernement).

Si le problème est parvenu, récemment, à gagner en visibilité, c'est qu'il s'est étendu à d'autres univers, secteurs. Alors qu'en 2005, les « violences policières » étaient associées aux jeunes hommes d'origine sociale modeste et immigrée, leur extension aux « gilets jaunes », c'est-à-dire à une population plus installée, et aux militants écologistes, plus proches des classes moyennes, a donné à ce problème une portée plus générale et, peut-être aussi, davantage de considération.

Read more: Violence et police : un problème d'encadrement juridique

De nombreux travaux montrent que les voix politiques qui émergent de ces espaces sont souvent minorées. Parfois, elles sont disqualifiées car taxées de communautaristes. Quelles place et forme prennent-elles ? Pourquoi est-ce difficile de les structurer ?

Julie Sedel : Ces voix souffrent d'une forme d'asymétrie de l'espace public. Celle-ci vient souligner les conditions inégales d'accès des groupes sociaux au débat public. Certains collectifs y ont un accès privilégié (les journalistes, les acteurs politiques) parce qu'ils co-animent ce débat public. D'autres y ont un accès intermittent. Une troisième catégorie – sans caricaturer, car il existe un camaïeu de situations – y accède seulement sous des formes (actions violentes) qui se retournent contre leurs auteurs. Typiquement les « jeunes de banlieues », catégorie du sens commun qui s'est imposée, à partir des années 1980, dans le débat public.

Ces fractions de la jeunesse n'ont pas de porte-parole pour exprimer leurs griefs et leurs revendications dans les formes attendues, c'est-à-dire, de façon argumentée, raisonnée, présentable. Cela explique que les « jeunes de banlieue » doivent, la plupart du temps, s'en remettre à une forme d'autorité supérieure. Cela peut – être des sociologues, les « experts » au sens large, éducateurs, enseignants, élus... avec tous les problèmes inhérents à la délégation que cela comporte.

Julien Talpin : Dès les années 1980, lorsque les habitants des quartiers populaires s'organisent de façon autonome, ils sont délégitimés, ramenés à leurs origines, par les pouvoirs publics de gauche comme de droite. C'est très clair par exemple en 1982-1983 dans les grèves dans le secteur automobile, où les ouvriers, majoritairement musulmans, vont être accusés de fondamentalisme. Ces phénomènes vont s'accélérer avec l'affaire du foulard à Creil, en 1989, qui va contribuer à l'émergence du « problème musulman » et à la focalisation sur l'islam dans le débat public.

Ce phénomène n'a cessé de s'accroître avec le temps. La catégorie « communautarisme » se développe vraiment après le 11 septembre 2001, et plus encore les révoltes de 2005. Cette catégorisation contribue à disqualifier les revendications portées par les groupes minoritaires, les renvoyant à un particularisme de principe.

Marie-Hélène Bacqué : Les événements comme les révoltes peuvent représenter un moment dans la construction d'une subjectivité politique. Or celle d'une organisation politique qui découlerait de ce moment particulier n'est pas donnée d'avance. Ainsi, les révoltes de 2005 n'ont pas conduit à un « mouvement unifié des quartiers populaires » malgré les tentatives qui ont suivi. Des associations comme ACLFEU, née à Clichy-sous-Bois à ce moment-là, sont cependant toujours très actives à côté d'autres collectifs comme le collectif Vérité pour Adama créé en 2017 ou le collectif Pas sans Nous.

Une trentaine de militants du collectif ACLEFEU, créé après les émeutes de l'automne 2005, ont investi un hôtel particulier parisien pour y installer « un ministère de la crise des banlieues » (21 février 2012).

Une des difficultés reste la coordination de ces collectifs. Mais nous ne sommes plus en 2005. Les révoltes sont sorties des quartiers populaires, pour aller vers les centres-villes. Elles succèdent à des mouvements sociaux importants comme les « gilets jaunes » ou le mouvement contre la réforme de la retraite, qui se sont heurtés à la même logique répressive. Ce contexte donne peut-être la possibilité d'alliances ou de convergences.

La dé-politisation ou du moins une autre forme de politisation semble aussi suivre l'histoire de la désindustrialisation de la société française. Qu'en est-il ?

Eric Marlière : La disparition des banlieues rouges et des systèmes sociaux qui les accompagne ont laissé la classe ouvrière exsangue. Les premières générations de jeunes de cité apparaissent comme des enfants d'ouvriers et d'immigrés (pour la plupart) qui ne peuvent plus embaucher comme ouvriers du fait de la désindustrialisation. Le système social et politique des « banlieues rouges » s'est effiloché progressivement dans les années 1980 et peine à être remplacé par de nouvelles dynamiques politiques malgré les initiatives et les bonnes volontés.

Confrontée aux fermetures d'usines, cette génération fait aussi face à un secteur tertiaire qui exige de nouvelles qualifications que beaucoup n'ont pas à l'époque, ce qui contribue à les entraîner dans une spirale de précarité. Au début des années 1980, on constate également l'arrivée des drogues dures dans la petite couronne parisienne avec les dégâts sanitaires et sociaux que cela va provoquer une décennie plus tard.

Un médiateur à Nanterre le 3 juillet, lors de mobilisations à l'appel élus afin de rassembler les citoyens après l'attaque à la voiture bélier contre le maire d'Häys-les-Roses, durant les émeutes ayant suivi le décès du jeune Nahel, tué par un policier, le 27 juin. Julien de Rosa/AFP

Comment cela a-t-il influencé les systèmes de solidarité, le travail associatif notamment ?

Eric Marlière : Les solidarités populaires sont moins fortes qu'elles ne l'étaient dans les années 1980 en raison des processus d'individuation qui se sont matérialisés dans différentes compétitions, dans la poursuite des études pour certains, le business pour d'autres, sans oublier la volonté de quitter le « quartier » lorsque les personnes s'en sortent.

Les associations sont beaucoup moins denses. Et les municipalités ont cherché à garder le contrôle sur les initiatives politiques et associatives des quartiers populaires urbains, étouffant les démarches et autres doléances politiques émanant de ces quartiers. Le travail social est confronté à une perte de sens et de moyens financiers due à un management et des mesures de plus en plus néo-libérales. Et sur le terrain, les éducateurs peinent encore à exercer leur métier car les mesures sécuritaires imposent des restrictions réelles sur l'accompagnement éducatif confidentiel auprès des jeunes. Depuis le début des années 2010, beaucoup d'éducateurs expérimentés ont déserté la prévention spécialisée.

Julien Talpin : Aujourd'hui, la revendication d'égalité des associations antiracistes est majoritairement disqualifiée comme « communautariste » par les pouvoirs publics, le simple fait de mettre en évidence des inégalités de traitement venant entacher l'universalisme républicain...

En 2021, le terme de « communautarisme » a été remplacé par celui de « séparatisme » avec la loi « confortant le respect des principes de la République », dite loi « séparatisme » qui institutionnalise tout un ensemble de pratiques jusque là informelles. Par exemple avec la création du Contrat d'engagement républicain (CER) que doivent désormais signer les associations, qui constitue un instrument de surveillance et de défiance des pouvoirs publics à l'égard du monde associatif, tout particulièrement dans les quartiers populaires.

Initialement pensé pour lutter contre des organisations à visées terroristes, ou qui voudraient lutter contre les intérêts fondamentaux de la nation, le CER a surtout servi à criminaliser des associations écologistes. Mais il a également des incidences dans les quartiers populaires, des MJC ou des associations ayant perdu leurs financements du fait du port du voile, pourtant parfaitement légal, par certaines salariées. Il constitue surtout une sorte d'épée de Damoclès au-dessus de la tête des associations qui ne les incitent pas à s'emparer de sujets sensibles comme les violences policières ou la lutte contre les discriminations.

Marie-Hélène Bacqué : On observe cependant beaucoup de formes de solidarité dans les quartiers populaires comme les périodes de confinement ont pu le mettre en lumière. Cette solidarité prend des formes individuelles et collectives à travers différentes initiatives qui peuvent être très spontanées comme des maraudes, de l'activité associative ou des collectifs moins pérennes.

À Marseille, la solidarité spontanée s'organise durant la crise sanitaire (2020).

Il est difficile de mesurer comment cette solidarité s'exprime pendant cette période de révolte. Il semble que les familles et les professionnels de la jeunesse, les animateurs, ceux que l'on qualifie parfois de « grands frères » partagent la colère des jeunes, même s'ils ne se joignent pas à des manifestations violentes. Beaucoup sont descendus dans la rue, non pour essayer d'étouffer la révolte mais pour empêcher des dérapages, en quelque sorte jouer un rôle de protection.

D'où vient la défiance que peuvent ressentir certains jeunes vis-à-vis de la politique institutionnelle ?

Eric Marlière : Ces jeunes vivent dans un pays perçu comme développé et donc « riche ». Mais ils ont aussi le sentiment réel de se retrouver exclus du mode de vie de ce qu'ils perçoivent des classes moyennes. Le triptyque républicain « Liberté, Égalité, Fraternité » est vécu comme un mensonge au regard de leur vécu au quotidien. L'école est appréhendée comme une institution instaurant une compétition économique par le diplôme dont ils se retrouvent exclus.

Beaucoup d'institutions d'encadrement sont appréhendées au mieux comme inefficaces, au pire comme hostiles. Les injonctions de réussite par la consommation véhiculent des valeurs contradictoires de la société contemporaine car elles incitent à la défiance vis-à-vis du politique institutionnel. Il existe une réelle défiance à l'égard des politiques d'une manière générale, qui n'est pas propre aux banlieues mais peut-être plus exacerbée. La parole publique n'a plus de crédibilité pour une majorité des habitants des quartiers populaires urbains.

Les politiques sécuritaires ont dépolitisé les problèmes économiques et sociaux auxquels ils sont confrontés. Au bout de quarante ans (trois générations de jeunes), les enjeux politiques, économiques et sociaux ne se sont pas améliorés.

Julien Tapin : Les habitants de ces quartiers sont pris dans une sorte de dilemme intenable : il ne faut pas qu'ils mettent en avant leurs origines s'ils veulent être reconnus (et financés) par les pouvoirs publics, mais c'est au nom de cela, et des formes de pacification sociale qu'on attend d'eux que l'on va les considérer – on parlera à l'époque de « politique des grands frères ».

À Roubaix par exemple, un de mes principaux terrains d'enquête, on voit dans les années 1980 émerger des « associations de jeunes », composées en fait majoritairement de jeunes descendants de l'immigration postcoloniale, soucieux d'égalité et de lutte contre les discriminations, qui ne peuvent l'afficher trop ouvertement, sous peine de sanctions. Ainsi, dès le début des années 1990, on va leur reprocher une « dérive ethnique », le fait que ces associations soient majoritairement composées de minorités ethnoraciales, c'est-à-dire qu'elles soient à l'image de ces quartiers.

Marie-Hélène Bacqué : Notre enquête Pop-Part auprès de jeunes de quartiers populaires en Île-de-France de 2017 à 2021 montre la force des expériences communes à ces jeunes. Ces expériences sont marquées par la stigmatisation territoriale, la discrimination raciale et la force des inégalités sociales.

Ces jeunes ont aussi en commun une expérience de l'altérité ; ils habitent dans des quartiers aux populations très diverses de part leurs origines et trajectoires migratoires. La religion a aussi joué un rôle important dans leur socialisation, qu'ils soient comme la plupart musulmans ou bien évangélistes.

Le rapport distendu avec la politique institutionnelle peut s'accompagner d'un réel intérêt pour le politique, que ce soit au niveau local, national ou international. Cette distance s'explique par le sentiment de ne pas être entendu, de ne pas être représenté. Les jeunes trouvent donc d'autres voix pour se faire entendre.

Notons cependant que parmi les cent jeunes de notre recherche POP-PART, 7 se sont présentés aux dernières élections municipales, sur des listes diverses, et sans affiliation politique. Ce constat s'inscrit plus globalement dans les villes populaires en Île-de-France, par l'émergence de nouveaux profils d'élus, issus de la société civile, appartenant aux minorités racisées, et, depuis la loi pour la parité, plus féminins.

De quand datent les premiers travaux sociologiques sur les « quartiers populaires » ? Voit-on une prise en compte de ces travaux dans les politiques publiques ?

Eric Marlière Les premiers travaux remontent aux années 1980. Mais sans qu'il n'y ait eu de véritables évolutions des préconisations. Certains collègues dont les travaux étaient pionniers dans ces années, pensons à François Dubet, ou Jean-Charles Lagrée et Paula-Lew Faï étaient clairs sur les enjeux sociaux et économiques liés à la désindustrialisation et ses conséquences sur les quartiers populaires urbains.

La plupart de ces travaux n'ont malheureusement pas été pris en compte par les politiques publiques. La question sociale et les discriminations ethniques apparaissent toujours taboues ou délicates à traiter pour les politiciens de premier plan. Il n'y a pas de prise en compte du malaise exprimé par les jeunes, les seules réponses sont répressives. Les travaux des sociologues ne sont pas véritablement relayés par les politiques de gauche comme de droite.

Julien Talpin : Le déni institutionnel semble n'avoir jamais été aussi grand : il suffit de voir les réactions, récemment encore, sur le racisme dans la police, à rebours de toutes les études qui le démontrent, témoignant d'une action publique qui se fait d'une certaine façon contre la science.

D'un autre côté, on assiste à une montée de l'extrême droite, une circulation de ses idées et de ses schèmes de perception dans la société et le débat public via les relais médiatiques qu'elle est parvenue à acquérir, qui rend le processus de racisation (clivage sur bases raciales) encore plus violent qu'il ne l'était.

Marie-Hélène Bacqué : La période récente a été marquée par une remise en cause de certains travaux critiques d'abord taxés « d'excuse sociologique » puis d'idéologiques quand ce n'est pas « d'islamo-gauchistes ». Beaucoup de ces travaux ont tiré depuis longtemps le signal d'alarme sur la situation sociale et économique des quartiers populaires, la prégnance de la discrimination, la fragilisation du tissu associatif par la baisse des moyens mais aussi la répression et la volonté d'encadrement qu'il subit. On ne peut pas dire qu'ils aient été entendus.

J'ai pour ma part eu l'occasion de rédiger en 2013 avec Mohamed Mechmache un rapport sur la participation dans les quartiers populaires. Nous avons fait un ensemble de propositions élaborées et discutées avec des habitants, des professionnels, des militants des quartiers populaires. Elles sont restées lettre morte. Aujourd'hui, quand des jeunes s'attaquent aux bâtiments institutionnels, ils reposent pourtant bien la question de leur participation et de leur reconnaissance.